

Annexe S

DIPLÔME D'ÉTUDES SPÉCIALISÉES DE STOMATOLOGIE - DURÉE : QUATRE ANS

I - Enseignements (deux cent cinquante heures environ)

- Embryologie, anatomie, physiologie, anatomopathologie dento-maxilo-faciale ;
- Affection des dents, du paradonte et de l'appareil manducateur ;
- Orthopédie dento-maxillo-faciale ;
- Stomatologie médicale ;
- Tumeurs bénignes et malignes de la muqueuse buccale et des maxillaires ;
- Affections des glandes salivaires ;
- Traumatologie dento-maxillaire ;
- Réhabilitation orale, prothèse maxilo-faciale.

II - Formation pratique

- A) Quatre semestres dans des services agréés pour le diplôme d'études spécialisées de stomatologie.
- B) Quatre semestres dans des services agréés pour la spécialité ou pour une autre spécialité.